
GUIDE DE BONNES PRATIQUES
DÉPARTEMENTALES ET DE MESURES
SANITAIRES AQTIS — COVID-19

DÉPARTEMENT LIEUX DE TOURNAGE



alliance québécoise
des techniciens et techniciennes
de l'image et du son

10 JUIN 2020

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES TECHNICIENS ET TECHNICIENNES DE L'IMAGE ET DU SON
1001, boul. de Maisonneuve Est, bureau 900, Montréal (Québec) H2L 4P9

IMPORTANT – AVIS DE L’AQTIS

Ce Guide se veut une synthèse des bonnes pratiques de tous les départements AQTIS à appliquer dans le cadre d’une production audiovisuelle. **Il ne crée donc pas d’obligations pour le producteur ; seul le Guide pour la production audiovisuelle de la CNESST le peut.**

Comme chaque département était responsable de dresser des procédures selon ses propres besoins, il se peut qu’il demeure certaines contradictions avec celles des autres.

Chaque plateau étant unique, l’AQTIS ne recommande pas l’application d’une seule mesure universelle. Le Chef de département reste alors libre d’appliquer son propre guide. Toutefois, s’il existe des incompatibilités entre ses propres procédures et celles des autres, nous conseillons fortement aux Chefs concernés de se concerter afin de trouver une solution commune.

Finalement, nous rappelons que ce Guide est temporaire et s’applique uniquement dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19. Il pourra notamment faire l’objet de modifications selon l’évolution des normes et des lignes directrices gouvernementales.

Table des matières

Recherche de lieux de tournage.....	3
Comportements	3
Methode	3
Prise de photos.....	3
Visites de locations.....	4
Visites techniques.....	4
Equipements.....	4
Lieux.....	4
Préparation des lieux avant le tournage	5
Relations avec le producteur.....	5
Après le tournage	7

Comportements

- Après chaque visite, nettoyer la visière, les mains et tous articles touchés et jeter les gants et pantoufles bleues dans un sac hermétique ;
- Ne pas faire plusieurs visites à la suite, sinon porter en plus une combinaison et la changer après chaque visite ;
- Ne toucher à rien sur les lieux, ne pas aller aux toilettes, etc., être respectueux des gens ;
- Chaque journée terminée enlever immédiatement tous les vêtements et les nettoyer ainsi que la semelle des souliers.

Méthode

- Idéalement commencer par les banques de photos ;
- Contacter les locateurs pour connaître leur ouverture pour une possibilité de tournage ;
- Maisons ou commerces : inclure dans la lettre de recherche de lieux les nouvelles procédures pour un tournage et les procédures pour la prise de photos, ex. : *Veillez aussi noter qu'en période de pandémie de la COVID-19, nous respecterons à la lettre les consignes de la Santé publique ainsi que les procédures de la CNESST établies dans le Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle.*
- Laisser les lettres dans la boîte aux lettres ou sur le palier de la porte ou en dernier recourt sur la porte (collé) ;
- Sonner, reculer de 2 mètre. Si le locataire répond, indiquer ce que vous recherchez et leur dire que les lettres explicatives sont où vous les aurez déposées, prendre rendez-vous pour prise de photos. Si c'est possible de le faire tout de suite, retourner dans votre auto chercher les effets pour la protection (prise de photos) ;
- Si vous revenez photographier les lieux, faire les procédures de **prise de photos**.

Prise de photos

- Idéalement ne pas faire plusieurs visites à la suite.
- Lavez-vous les mains, idéalement devant le locateur;
- Portez une visière, des couvres souliers (pantoufles bleues) et si vous pensez que c'est préférable, un masque et des gants;
- Ne touchez à rien sur les lieux, ne pas aller aux toilettes, etc. ;
- Important ne jamais toucher à votre visage ;
- Tout de suite après la visite, ne rentrez pas directement dans votre voiture. Restez à l'extérieur ;
- Ouvrez votre coffre, aller au bac B : jeter les gants, les pantoufles bleues, mettez-les dans un sac hermétiquement fermé puis dans le bac souillé ou idéalement dans la poubelle ;
- Mettez les articles à nettoyer dans le bac B ;
- Jetez ou nettoyez tous ce qui auraient pu être en contact avec une surface ;
- Nettoyez votre caméra ou votre cellulaire (appareil photo) ;
- Nettoyez vos mains avec de l'eau savonneuse ou du désinfectant à 70% d'alcool ou plus, si vous n'avez pas porté de couvre soulier, lavez vos semelles de soulier ;
- Enlevez votre visière et nettoyer avec de l'eau savonneuse, rincer et essuyez ;

- Mettez tous les éléments nettoyés dans le Bac A (Propre)
- Pour plus de protection, lavez-vous les mains une dernière fois avant d'entrer dans votre voiture.

Chaque journée terminée

- Jetez tous ce qui est dans le bac B, lavez vos mains en arrivant chez vous ;
- Si vous avez été visiter des gens ou des lieux, idéalement pour plus de protection, enlevez immédiatement tous vos vêtements ainsi que vos souliers, nettoyez (lavage) et prenez une douche.

Visites de locations

Réalisateur, directeur de la photographie, 1^{er} assistant à la réalisation, directeur artistique et directeur de production.

- Minimisez les visites de lieux
- Appliquez les mêmes procédures de protection que pendant la prise des photos
- Avant et après chaque visite et ou arrêt, se désinfecter les mains et les accessoires de protections qui ont été servis ou tout objet que vous avez amené dans les lieux visités, incluant vos clés, surtout si vous les avez mis sur une surface.

Visites techniques

- Réservez les visites techniques aux personnes essentielles
- Si possible, faites la visite technique à l'extérieur des lieux de tournage futurs

Equipements

- Pour la recherche nouveaux lieux, avoir dans son auto :
 - Désinfectant à main (style purell)
 - Masques ou visière
 - Lunettes
 - Gants
 - Lingettes désinfectantes
- Les techniciens et les locateurs doivent porter visières ou lunettes, masque, gants et pantoufles bleues lors des visites
- Ayez dans son auto deux bacs (ex. : panier à linges ou boîtes ou autre contenant) afin d'espacer les espaces
 - Bac A (Propre) :
 - Articles de protection : Visière, masques, lunettes, gants, couvre-chaussures;
 - Articles de désinfection : Désinfectant à main (style purell), lingettes désinfectantes, savon à main, papiers essuie-tout ou lingettes nettoyantes et ou linges pour essuyer;
 - Bac B (Souillé) : plusieurs sacs pour jeter les éléments de protection après usage, contenant fermé (petite poubelle avec couvercle ou un sac plus grand) ;

Lieux

- Pas d'espace cantine sur le plateau
- Pas d'espace CCM, mais des roulottes et loges extérieurs et non dans les chambres ou pièces des locations

Préparation des lieux avant le tournage

- Relocalisez les propriétaires dans des lieux sécuritaires à leurs choix, une journée ou deux avant l'arrivée du premier technicien ;
- Faites désinfecter les lieux au départ des locataires par une équipe professionnelle (certifiée) et ce minimum 24 heures avant l'arrivée du département décor ;
- Ayez en tout temps une personne représentant des lieux de tournage pour faire respecter les consignes des lieux (non utilisation des biens du locateur : vaisselle, accessoires dans les armoires, garde-robe, etc) et s'assurer que tous soient conforme aux demandent des locateurs ;
- Faites appel à une firme spécialisée pour procéder à une désinfection de fond en comble des lieux, avant et après le tournage :
 - Seuls les désinfectants ayant un numéro d'identification de médicament (DIN) doivent être utilisés. Un DIN est un numéro à huit chiffres qui est attribué par Santé Canada et qui confirme que l'usage du produit est approuvé au Canada.
 - Nettoyez et désinfecter deux fois par jour les surfaces fréquemment touchées avec les mains (poignées de porte, boutons d'ascenseur, interrupteurs d'éclairage, poignées de toilettes, comptoirs, mains courantes, surfaces d'écran tactile et claviers...)

Relations avec le producteur – lorsque possible

- Les Producteurs (AQPM) doivent fournir un contrat avec tous les éléments qui expliquent les mesures sécuritaires et sanitaires pour la protection des locateurs et des points importants apportés avant, pendant et après le tournage ;
- Faites signer le contrat par le producteur ;
- Exigez du Producteur et inscrire dans le contrat de location qu'aucun accessoire de jeux qui appartient aux locateurs ne soit utilisé par le département décor, exemples. : vaisselles, chaudrons, drap, couverture, oreiller, linge à vaisselle, lavette, produits, etc. ;
- Avoir une personne en dehors de l'équipe « Police de salubrité », elle aura la responsabilité de vérifier les lavages de main avant d'entrée dans la location et vérifier que tous les techniciens soient responsables dans toutes les mesures préventives (à l'extérieur du plateau) ;
- Avoir une personne attitrée seulement au nettoyage des surfaces qui sera là avec l'équipe en tout temps, pour nettoyer les surfaces fréquemment touchées. Cette tâche ne doit pas être de la seule responsabilité des assistants de productions ;
- Un ou deux « médics » dépendamment du nombre de techniciens sur le plateau seront présents en continu, prendre la température de chaque technicien avant sa journée de travail (thermomètre électronique), afin de s'assurer le respect des règles d'hygiène et de distanciation et de vérifier et ou d'identifier les personnes qui pourraient avoir des symptômes de la Covid 19 ;
- Avoir en tout temps une personne représentant des lieux de tournage pour faire respecter les consignes des lieux (non utilisation des biens du locateur : vaisselle, accessoires dans les armoires, garde-robe, etc), le respect du voisinage, en préparation, pendant le tournage et remise en place ;
- Faire installer à l'extérieur des lieux de tournage, un lavabo (eau chaude et froide) ou deux si l'équipe est plus que 25 personnes, afin que chaque personne se lave les mains avant de rentrer dans les lieux de tournage et tout au long de la journée à chaque fois que les gens sortent et entrent ;
- Minimiser les personnes à l'intérieur sur le plateau de tournage. Pour les tournages à l'intérieur, le nombre maximum de membres d'équipe autorisés à entrer à tout moment est basé sur la taille de

l'espace accessible sur le lieu de tournage. Chaque personne a besoin d'un minimum de 4m² pour l'espace non meublé et 6m² pour l'espace meublé ;

- Avoir une balayeuse à filtre HEPA¹ pour ne pas se servir du balai qui pourrait faire monter et déplacer les poussières dans l'environnement et pour nettoyer les tapis de protection;
- Au besoin, chaque technicien devra porter une visière, un masque et des couvres chaussures (pantoufle bleue) ;
- Avoir dans chaque toilette, du désinfectant et des poubelles sans contact, obligation de nettoyer la toilette, l'évier et le comptoir après usage avec lingettes désinfectantes.
- Fournir les équipements de protection à chaque technicien ;
- Ne pas utiliser d'appareil d'air climatisé (installé pour la production ou déjà en place) pour limiter la circulation du virus;
- Ouvrir les portes et fenêtres régulièrement pour faire circuler l'air ;
- Faire nettoyer la maison chaque jour après le tournage par des personnes certifiés ;

¹ Le filtre HEPA est un filtre à air à haute efficacité, on utilise également l'expression « filtre THE ». La dénomination HEPA s'applique à tout dispositif capable de filtrer, en un passage, au moins 99,97 % des particules de diamètre supérieur ou égal à 0,3.

Après le tournage

- Faire appel à une firme spécialisée pour procéder à une désinfection de fond en comble des lieux, après le tournage ou après les travaux (réparations des bris dû au tournage) ;
- Les locateurs devront attendre 48h avant de revenir dans leurs maisons (temps pour que le virus ne soit plus actif – selon Santé Canada) ;
- Tous travaux de réparations (Peinture, plancher, etc.) devront se faire avant le retour des locateurs ;
- L'inspection de l'état des lieux avec les locateurs (après tournage) pourra se faire avec support visuel électronique (tel que cellulaire, tablette...)